

CONDURIL - ENGENHARIA, S.A.

Société ouverte

Siège : Av. Eng.º Duarte Pacheco, 1835 – Ermesinde

Capital social : 10 000 000 euros

Immatriculée au R.C.S. de Valongo

Personne morale n° 500 070 210

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – CONVOCATION

Les actionnaires de Conduril - Engenharia, S.A. sont convoqués pour se réunir en Assemblée générale le 20 avril 2022, à 15 heures, au siège de la société situé Avenida Eng.º Duarte Pacheco, 1835 – Ermesinde, municipalité de Valongo, avec l'ordre du jour suivant :

1. Discuter et délibérer sur le rapport de gestion, le bilan et les comptes de l'exercice de 2021 ;
2. Discuter et délibérer sur le rapport de gestion, le bilan et les comptes consolidés de l'exercice de 2021 ;
3. Délibérer sur les résultats de l'exercice ;
4. Procéder à l'appréciation générale de l'administration et de la surveillance de la société ;
5. Délibérer sur la réduction du capital social de 10 000 000 € (dix millions d'euros) à 9 000 000 € (neuf millions d'euros), cette diminution s'élevant à 1 000 000 € (un million d'euros), par le biais du retrait des 200 000 (deux cent mille) actions propres détenues par la société elle-même, en vertu de la capacité prévue à l'article 463 du Code des Sociétés commerciales portugais avec la modification de l'article 4 du Contrat de Société ;
6. Délibérer sur l'acquisition d'actions propres représentant jusqu'au 10 (dix) pour cent du capital social et donner mandat au Conseil d'administration de la société pour exécuter les délibérations prises dans le cadre de ce point de l'ordre du jour ;
7. Autoriser le Conseil d'administration à augmenter le capital social moyennant l'incorporation de réserves disponibles à cet effet, et ce pour un montant total jusqu'à 15 (quinze) pour cent du capital social au jour de la prise de la délibération, l'augmentation du capital étant réalisée par le biais de l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes ou de l'émission de nouvelles, en fonction de ce que le Conseil d'administration délibérera.

Compte tenu du contexte exceptionnel causé par la pandémie de COVID-19, l'Assemblée générale aura lieu au siège de la société afin d'assurer les mesures sanitaires appropriées, conformément aux orientations législatives et aux recommandations de la Direction générale de la Santé.

Les éléments mentionnés au paragraphe 1 de l'article 289 du Code des Sociétés commerciales portugais seront mis à la disposition des actionnaires pour consultation dans les 15 jours précédant la date de l'Assemblée générale, au siège de la société.

100 actions correspondent à une voix et seuls peuvent participer à l'Assemblée générale les actionnaires qui prouvent, jusqu'à trois jours avant la date de l'Assemblée, qu'ils détiennent des actions qui leur confèrent ce droit, la représentation étant acceptée dans les conditions et les limites prévues par la loi et le Contrat de Société.

CONDURIL - ENGENHARIA, S.A.

Société ouverte

Siège : Av. Eng.º Duarte Pacheco, 1835 – Ermesinde

Capital social : 10 000 000 euros

Immatriculée au R.C.S. de Valongo

Personne morale n° 500 070 210

Conformément aux dispositions du paragraphe 8 de l'article 377 du Code des Sociétés commerciales portugais, le texte complet du Contrat de Société avec la modification mentionnée au point cinq de l'ordre du jour, dûment signalée, sera mis à la disposition des actionnaires à partir de la date de publication de cette convocation, au siège de la société.

Fait à Ermesinde, le 16 mars 2022

Le Président du Bureau de l'Assemblée générale

Crisóstomo Aquino de Barros